

EVERESTINGMAN Règlement



1) L'épreuve est ouverte à tous

2) Limite de participants

Nous prendrons les 60 premières équipes ou participants pour l'Everestingman et les 60 premières équipes ou participants pour l'Half-Everestingman.

3) L'inscription à l'épreuve implique de fait l'acceptation du présent règlement.

4) L'Everestingman est ouvert à tous, licenciés ou non. Un certificat médical (ou formulaire médical) est demandé pour les non-licenciés FFTRI, FFN, FFC ou FFA.

5) Pour le circuit vélo ainsi que le parcours à pied. L'épreuve n'étant pas chronométrée, la circulation reste ouverte ; chaque participant doit se conformer au code de la route et aux arrêtés municipaux.

6) Le port du casque est obligatoire sur la partie vélo.

7) Pour les formats Relais

L'équipe devra parcourir la distance totale en se relayant à la fréquence de son choix. Le relais pourra être effectué soit au bord du bassin (pour les longueurs de natation), soit dans le parc à vélo (pour les relais vélo), soit aux abords de la ligne d'arrivée (pour les relais de la course à pied). Ainsi, un(e) concurrent(e) ayant déjà effectué un relais au cours du défi pourra se reposer pendant qu'un membre de son équipe effectue sa part de relais, puis repartir ensuite pour un autre tour.

8) De 22h à 6h du matin, les participants devront s'équiper d'un système d'éclairage puissant permettant la visibilité à l'avant et à l'arrière par d'autres usagers à moins de 30m. L'organisation se réserve la possibilité de mettre un participant hors de l'épreuve en cas de non-respect de cet éclairage.

9) La société AAIP assure la sécurité médicale des concurrents sur place pendant l'événement.

10) Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs adhérents et bénévoles, et de tous les participants de l'Everestingman. De leur côté, **chaque participant doit être couvert par une assurance individuelle (ou responsabilité civile) couvrant la pratique du cyclisme et/ou de la course à pied et/ou de la natation suivant les épreuves auxquelles il souhaite participer.**

11) Préservez la beauté du site : il est interdit de laisser vos déchets sur le parcours. La zone Gervanne et le rebord occidental du Vercors seront traversés à plusieurs reprises ; merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez.

12) Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol de matériel, de bris de matériel et de dégradations.

13) **Ravitaillement** : Des ravitaillements sont prévus, tous les 32 km à vélo et tous les 4,5 km à pied au niveau du parc de transition. Les concurrents devront avoir une éco-cup ou un système d'hydratation (pas de gobelets jetables à disposition).

14) **Récompenses** : Une médaille est prévue pour tous les athlètes qui terminent la course.

15) Les inscriptions sont fermes et définitives. Aucun remboursement ne sera possible de par l'organisateur. Vous pouvez cependant souscrire à une assurance auprès de Sportnconnect.

16) L'organisateur se réserve le droit de modifier ou annuler l'épreuve en cas de force majeure sans aucune contrepartie.

17) Chaque participant reconnaît accepter l'utilisation de son image à des fins promotionnelles et le survol de sa personne par un drone.

18) Droits d'inscription

	Solo	Inscription par équipe
Everestingman	100 €	100€ + 30€ par équipiers supplémentaire
Half-Everestingman	60 €	60€ + 15€ par équipiers supplémentaire
Aquathlon Jeunes	Gratuit	
Aquathlon XXS	Gratuit	

19) Les routes seront ouvertes à la circulation, donc toutes les règles du code de la route s'appliquent. Pour des raisons de sécurité et la nature de la course, nous demandons à tous les athlètes de prendre un téléphone portable avec eux en cas d'urgence. Merci de ne pas utiliser ce téléphone pour envoyer ou recevoir des messages ou des appels sur le vélo. Il vous sera seulement utile en cas de danger, accident ou blessure, ou dans tous les cas d'urgence.

20) Chaque participant se doit mutuellement bienveillance et assistance ; un participant ayant constaté la détresse d'un concurrent doit immédiatement en informer l'organisation.

21) En participant à l'EverestingMan, les participants reconnaissent que l'organisateur ne peut être tenu responsable des accidents, blessures, pertes ou dommages subis pendant l'événement. Les participants participent à l'événement à leurs propres risques et périls

22) Les participants acceptent de décharger l'organisateur, ses partenaires, sponsors et bénévoles de toute responsabilité en cas de réclamation, coût, demande, action ou cause d'action résultant de leur participation à l'EverestingMan.

23) Les participants s'engagent à respecter toutes les règles et instructions de l'organisateur et reconnaissent que tout non-respect peut entraîner leur disqualification de l'événement.

24) temps limite

- Fermeture de la partie vélo 21h
- Fin de l'épreuve à pied 5h00 (dernier tour doit être entamé avant 4h)